



## Droit de rétractation - Remboursement refusé

-----  
Par Mylene

Bonjour,

J'ai versé un acompte pour une inscription à une formation en ligne.

J'ai reçu le contrat seulement après avoir payé, mais je n'ai rien signé car le contrat n'est pas conforme, pas d'adresse postale de la société, pas de SIRET.

J'ai poussé mes recherches et la société est introuvable sur le net et tout est très flou, site internet plutôt vide, vente uniquement pas visio...

A savoir que l'accès à la formation n'est pas actif puisque prévu dans quelques mois, l'acompte à été versé pour "réserver ma place". Je n'ai donc pas "consommé" le service.

J'ai demandé à exercer mon droit de rétractation le soir même du paiement, demande réalisée par mail, car sans adresse impossible d'envoyer un courrier AR... Mais la commerciale m'indique que l'acompte n'est pas remboursable et depuis je n'ai pas de nouvelles.

Quels sont mes recours ?